



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Internet

Question écrite n° 103904

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'industrie, du numérique et de l'innovation sur l'article 29 de la loi du 7 octobre 2016 dite « pour une République numérique ». Cet article prévoyait la remise d'un rapport au Parlement avant le 7 janvier 2017 sur la possibilité de créer un Commissariat à la souveraineté numérique. Sans grande surprise, ce rapport semble ne pas avoir été remis dans le temps. Si la souveraineté numérique doit être un enjeu majeur du prochain quinquennat, la méthode proposée ici (création d'une instance franco-française) apporte une réponse qui apparaît déconnectée. Il souhaite savoir si ce rapport paraîtra avant la fin du quinquennat, ou s'il est abandonné.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103904

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Industrie, numérique et innovation

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 avril 2017](#), page 3024

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)